

## SAINT-ÉTIENNE

# 5G : « On a la fibre et on nous met trois antennes sur moins de 50 mètres »

**Inquiétude sanitaire, aberration écologique, manque d'information, faisceau insensé... Les habitants de la rue Jean-Baptiste David et du boulevard Valbenoîte s'inquiètent de l'installation successive de trois antennes pour autant d'opérateurs : Orange, Free et Bouygues.**

« Un matin du mois de mars, au réveil, on découvre qu'une antenne a été installée durant la nuit juste en face de chez nous. » Une fois la stupeur passée, Anne-Céline Callens a commencé à s'inquiéter des répercussions possibles. Et dans le quartier, elle est loin d'être la seule. Depuis cette nouvelle station de base, des habitants de la rue Jean-Baptiste David se sont mobilisés contre la présence d'antennes relais en face de leur domicile : « On a la fibre et on nous met trois antennes différentes sur moins de 50 mètres. »



Les habitants présentent ces cheminées factices qui dissimulent des antennes. De gauche à droite : Christiane Petit, Isabelle Labbé-Laurent, Anne-Céline Callens et Frédéric Bancel. Photo Progrès/Clément GOUTELLE

## « Les travaux ont eu lieu de nuit jusqu'à trois heures du matin »

De nouveaux aménagements se sont déroulés fin octobre sur la toiture d'un immeuble du boulevard Valbenoîte : « Les travaux ont eu lieu de nuit jusqu'à trois heures du matin. On se dit "pourquoi ils doivent faire ça la nuit ?" »

Dans la foulée, ces habitants ont envoyé un courrier qui a réuni une trentaine de signatures du voisinage, au maire, ses adjoints, aux opérateurs... « Nous n'avons reçu aucune réponse. » Sur sa terrasse, Anne-Céline Callens pointe du doigt les antennes qui ne sont plus visibles : « Après avoir été apparentes, elles sont aujourd'hui dissimulées sous une cheminée factice. C'est absence totale de transparence inquiète forcément. » Un flou qui énerve notamment Christiane Pe-

tit : « On ne sait pas ce qui se passe. On n'a aucune information. » De son côté, la ville indique avoir répondu à toutes ses obligations réglementaires (voir par ailleurs).

Présent à ses côtés, Frédéric Bancel loge depuis trois ans dans un immeuble, juste un peu plus bas dans la rue. Depuis six mois, son état de santé l'interpelle entre insomnie et fatigue chronique : « L'Aspect sanitaire m'inquiète. J'ai du mal à dormir et j'ai l'impression de me réveiller sans être reposé. Mais il est très difficile de savoir ce qui relève des antennes. » Il n'est pas le seul à s'alarmer des répercussions sanitaires.

## « On a fait deux ans de travaux et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? »

Au 40 de la rue, Isabelle Labbé-Laurent a demandé plusieurs me-

## « J'ai calculé, ça nous fait environ 40 euros par mois »

Marie loge dans un immeuble concerné, boulevard Valbenoîte : « Deux antennes sont sur notre toit. L'emplacement pour une antenne a été voté à l'Assemblée générale des copropriétaires il y a sept ou huit ans. Maintenant, les opérateurs installent la 5G mais on ne demande rien à personne. Ils sont venus de 22 heures à 4 heures du matin, deux nuits d'affilée. Elles sont cachées dans de fausses cheminées. C'est de l'hypocrisie. » Elle s'inquiète pour la santé des habitants : « Personne n'est venu mesurer. On peut être impacté. » En tout cas, les propriétaires qui accueillent des antennes ne font pas forcément fortune à en croire Marie : « J'ai calculé, ça nous fait environ 40 euros par mois. »

sures de la part de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences). « Depuis 2012, j'en suis à la troisième mesure. Il y a trois antennes et à chaque fois s'ajoutent la 2G, la 3G, la 4G et maintenant la 5G. Les mesures augmentent de manière expo-

nentielle. » Elle a installé des rideaux qui filtrent les ondes électromagnétiques artificielles que fabrique l'entreprise ligérienne Natur'Onde. L'idée se propage dans le voisinage.

Ces habitants demandent avant

tout une baisse des puissances des différentes antennes, la mutualisation des équipements entre les opérateurs et la suppression d'un faisceau Free qu'ils jugent inutile : « Il va chez nous et après c'est la colline. Une antenne pour deux immeubles, ça n'a aucun sens. » Les répercussions sont multiples : « On vient d'acheter. On a fait deux ans de travaux et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? », glisse Anne-Céline Callens.

Isabelle Labbé-Laurent, elle, vient de redemander une nouvelle mesure... Les antennes risquent tout de même de pousser cette famille à aller voir ailleurs : « Mes enfants de 7 et 11 ans dorment du côté de l'antenne. On a fait des travaux pour pouvoir rester mais si ça continue, peut-être qu'un jour, on partira. »

Clément GOUTELLE

L'opérateur Free n'a pas répondu à nos sollicitations.

## « On relaie les demandes, mais la décision finale appartient à l'opérateur »



Laura Cinieri, conseillère municipale déléguée à la santé et l'environnement de la Ville de Saint-Etienne. Photo Progrès/Yves SALVAT

**Comprenez-vous l'inquiétude de ces habitants devant la proximité des antennes de leur habitation ?**

« C'est un sujet de préoccupation au niveau de la ville.

Par exemple, nous ne mettons pas à disposition les sites municipaux pour l'installation de nouvelles antennes. Nous avons également fait le choix de la transparence avec les Stéphanois. Nous avons mis en place, en début d'année, une carte interactive sur le site de la ville qui permet d'accéder librement à l'ensemble des informations dont nous disposons sur les antennes du territoire. Nous offrons ainsi un moyen d'accéder plus facilement à toutes ces informations. »

**Pourtant, les habitants concernés regrettent de ne pas avoir été davantage informés...**

« Nous avons répondu à toutes nos obligations réglementaires. Quand l'opérateur dépose le dossier on doit l'annoncer, ce qui est fait. Dès

que l'on a l'information, elle est publiée. Nous avons une volonté d'avoir cette transparence. »

## « Nous n'avons aucun moyen de contraindre les opérateurs »

**Ils demandent également une baisse de la puissance, la suppression d'un faisceau, etc. Ce n'est pas de votre compétence mais pouvez-vous appuyer ces demandes ?**

« Nos compétences au niveau communal ont été réduites drastiquement. On relaie les demandes, mais la décision finale appartient à l'opérateur. On est assez affaiblis dans nos compétences. Les opérateurs ont obtenu leur licence par l'État qui leur donne l'obligation de déploie-

ment. Le maire a huit jours pour demander une simulation d'exposition. C'est quelque chose que l'on systématisé et que nous reprochent les opérateurs. Pour sécuriser les habitants, on n'en demandera jamais assez. À chaque fois qu'il y a une inquiétude, on relaie à l'ANFR qui réalise des mesures. À chaque fois, nous avons eu des mesures en dessous des valeurs réglementaires. »

**Il y a tout de même eu un point atypique, au-dessus de 6 V/m...**

« Il y a eu un point atypique au 42 boulevard Valbenoîte. Il a été rapidement corrigé pour atteindre 4,92 V/m (N.D.L.R. Ce qui reste au-dessus de la norme de certains pays, comme le Luxembourg). »

**Sur le boulevard Valbenoîte**

**se trouvent trois antennes pour autant d'opérateurs en 50 mètres. Serait-il possible de les réunir sur une seule antenne ?**

« Les opérateurs le font quand c'est techniquement possible. Encore une fois, on relaie la demande mais c'est frustrant car de notre côté, nous n'avons aucun moyen de les contraindre. »

**Pourquoi faire des installations de nuit ?**

« Ces installations se font sûrement de nuit pour des questions de circulation. Je comprends l'inquiétude que peuvent générer ces dossiers. C'est un sujet complexe. Tout le monde veut du réseau de bonne qualité mais personne ne veut d'une antenne trop près de chez soi. Il faut arriver à concilier l'ensemble. »

**Propos recueillis par C. G.**

43A25 - V1